

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JANVIER 2023

N° 2023-003

L'an deux mil VINGT TROIS, le SIX du mois de JANVIER, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :

23/12/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d'Affichage :

23/12/2022

Absent : Monsieur David PETITON

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

Absents excusés : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Philippe HERITIER et Philippe BOSQUET

Pouvoirs :

- Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Madame Catherine CORNILLOT
- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT
- Monsieur Philippe BOSQUET à Monsieur Christophe TIRARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

## **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – MR MARTIN FREBOURG**

Suite à la présentation de son projet par Mr Frebourg lors de la séance du 25 novembre, un dossier récapitulatif a été transmis par mail à chaque membre du conseil.

La commune de Sainte-Marguerite dont la population est inférieure à 500 habitants, ne bénéficie plus d'un CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de ne pas accorder de subvention à 7 voix pour et 3 voix contre.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le 09.01.2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

**Le Maire**

**Olivier de CONIHOUT**